

Contremaître/-esse charpentier/-ière BF



Nature des tâches

Les contremaîtres charpentiers et les contremaîtresses charpentières sont les responsables d'une équipe de charpentiers. Sur un chantier ils construisent la charpente, tapissent murs et plafonds de lambris et construisent les escaliers. En tant que responsables, ils veillent au bon déroulement du travail. Les dispositions de sécurité sont également de leur ressort sur un chantier. Les lignes de production requièrent un savoir technique particulier. A la fin d'un chantier ils doivent également établir les documents relatifs à leur facturation.

Conditions d'admission

a) certificat fédéral de capacité de charpentier/-ère + b) activité pendant au moins 3 ans dans le secteur du bois (depuis la fin de l'apprentissage) ; les personnes titulaires d'un diplôme de contremaître de la Haute école suisse d'ingénieurs et de techniciens du bois bénéficient d'un bonus d'une année sur l'expérience requise.

Goût pour le bois, compréhension technique, bonne capacité de représentation spatiale et intérêt pour la construction et les constructions, qualités de dirigeant, vue d'ensemble et conscience de la sécurité, santé robuste, aisance corporelle et absence de vertige.

Formation

2 semestres de formation à plein temps, et un an d'expérience pratique ; diplôme de fin d'études : examen professionnel (EP).

Cours : Economie d'entreprises : cours de cadres, formation des supérieurs hiérarchiques, etc.
Formation au métier de charpentier/-ère diplômé/-e EPS, technicien/-ne ES construction bois, conducteur/-trice de travaux, ingénieur/-e HES (ingénieur civil, construction bois et entreprise bois), architecte HES.